

SŒUR MARIE DE SAINT-PIERRE



(Perrine Éluère)
1816-1848

La “Flèche d’Or”

Lettre du 26 août 1843

“Mon Nom est partout blasphémé”

« Le 26 du mois d’août, il y eut un terrible orage ; je n’ai jamais senti la justice d’un Dieu irrité comme dans ce moment-là ; aussi, prosternée, j’offrais sans cesse Notre-Seigneur Jésus-Christ à son Père pour l’expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Église. Une de mes sœurs éprouva la même chose, et il n’est pas inutile que je dise ceci qui fut comme la première impression de ce que je vais dire.

Le soir de ce même orage, à l’oraison, je me suis mise au pied de la croix et je m’approchai de Notre-Seigneur pour Lui demander le sujet de son courroux et lui parler un peu de cet orage ; alors Il changea sa conduite d’épreuves envers moi et Il dit à peu près ces paroles :

— *J’ai entendu vos soupirs et vos gémissements, j’ai vu le désir que vous avez de me glorifier ; ce désir ne vient pas de vous, c’est moi qui l’ai fait naître dans votre âme.*

Alors il m’a ouvert son Cœur, y a recueilli les puissances de mon âme et m’a adressé ces paroles :

— ***Mon Nom est partout blasphémé ; même les enfants blasphemement !***

Alors, Il m’a fait entendre combien cet affreux péché blessait douloureusement et plus que tous les autres son divin Cœur plus que les autres.

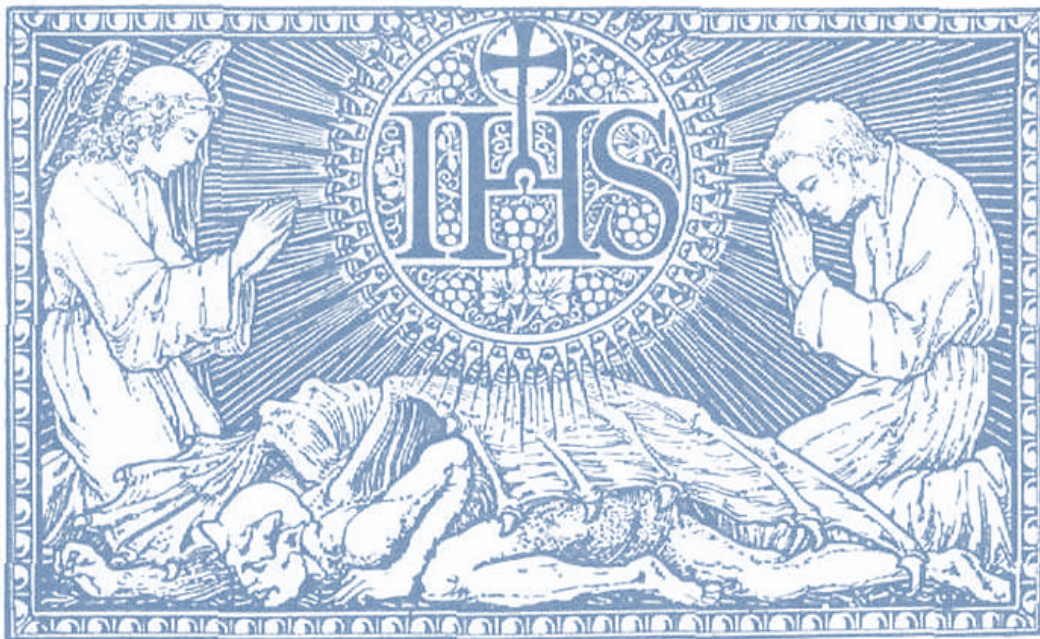
— Par le blasphème, le pécheur le maudit en face, l'attaque ouvertement, anéanti la Rédemption, et prononce lui-même sa condamnation et son jugement.

Il me fit envisager le blasphème comme une flèche empoisonnée, qui blessait continuellement son divin Cœur : alors Il me fit entendre qu'Il voulait me donner une “**flèche d'or**” pour le blesser délicieusement, ou pour cicatriser les blessures de la malice que lui font les pécheurs.

Voici la formule de louange que Notre-Seigneur, malgré ma grande indignité, me dicta pour la réparation des blasphèmes contre son saint Nom et qu'Il me donna comme une **flèche d'or**, m'assurant qu'à chaque fois que je la dirai, je blesserai son Cœur d'une blessure d'amour :

“Qu'à jamais soit loué, béni, aimé, adoré, glorifié le très saint, très sacré, très adorable, très inconnu, très inexprimable Nom de Dieu, au ciel, sur la terre et dans les enfers, par toutes les créatures sorties des mains de Dieu et par le Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ au très Saint-Sacrement de l'autel. Ainsi soit-il.” ⁽¹⁾

Comme je sentais en mon âme un certain étonnement de ce que Notre-Seigneur me disait “*dans les enfers*”, Il eut la bonté de me faire comprendre que sa justice y était glorifiée. Je prie d'ailleurs, de remarquer qu'il ne m'a pas dit dans *l'enfer*, mais dans *les enfers* : ce qui peut s'entendre du purgatoire, où il est aimé et glorifié par les âmes souffrantes. Le mot *enfer* ne s'applique pas seulement au lieu où sont les réprouvés ; la foi nous enseigne que le Sauveur, après sa mort, descendit dans les enfers, où étaient les âmes des justes, et la sainte Église ne prie-t-elle pas son divin Époux d'arracher les âmes de ses enfants aux portes de l'enfer : *A porta inferi erue, Domine, animas eorum ?* ⁽²⁾



Qu'au nom de Jésus tout genou flechisse: au ciel (anges), sur la terre (hommes), et dans les enfers (démons) (Intr.).

Mais revenons à notre sujet. Notre-Seigneur m'ayant donné cette flèche, ajouta :

— *Faites attention à cette faveur, car je vous en demanderai compte.*

1 À réciter chaque jour et, à chaque fois que vous entendrez blasphémer.

2 Office des morts.

À ce moment il me sembla voir sortir du Sacré-Cœur de Jésus, blessé par cette flèche d'or, des torrents de grâces pour la conversion des pécheurs, ce qui me donna la confiance de dire :

— *Mon Seigneur, me chargez-vous donc des blasphémateurs ?*

Mais Notre-Seigneur ne me répondit rien. Moi, sentant ma faiblesse et craignant le démon, j'ai prié la sainte Vierge de vouloir bien me garder ce que son divin Fils venait de me confier, et j'ai pensé que Dieu était irrité à cause des blasphèmes dont la ville était coupable.

Depuis cette communication, j'ai senti mon âme toute changée ; elle a été toute occupée à glorifier le très saint Nom de Dieu. **Notre-Seigneur m'a inspiré un petit exercice de réparation joint à cette louange de la Flèche d'Or, pour réparer, par vingt-quatre adorations, les blasphèmes qui sont proférés à chaque heure du jour ;** Notre-Seigneur a eu la bonté de me faire connaître que cet exercice lui était agréable, mais Il désire que cette dévotion se répande. Ce divin Sauveur m'a fait participer au désir qu'Il ressent de voir glorifier le Nom de son Père ; et il me semble que, de même que les anges qui, sans cesse chantent *Sanctus! Sanctus! Sanctus!*, il fallait que je m'applique à glorifier son saint Nom ; qu'en faisant cet exercice, j'accomplirais l'ordre qu'Il m'avait donné d'honorer son divin Cœur et celui de sa sainte Mère, car ils sont l'un et l'autre blessés par le blasphème. Il m'a fait également comprendre que cela ne m'empêcherait pas de l'honorer dans ses mystères, comme j'en ai l'habitude, parce que dans les mystères de sa vie son Cœur a souffert pour le péché du blasphème.

Je compris encore que, plus une chose était agréable à Dieu, plus Satan la rendait amère pour en dégoûter l'âme ; mais si l'on est fidèle, on acquiert beaucoup de mérites. Notre divin Sauveur me donnait ces instructions pour me soutenir dans les combats que devait me livrer le démon, à cause de cette œuvre qu'il voudrait l'anéantir, comme Notre-Seigneur me l'a fait connaître, mais ses efforts seront vains. » ⁽³⁾

(On commence par le "Magnificat")

1- En union avec le Sacré-Cœur de Jésus : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*

2- En union avec le saint Cœur de Marie : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*

3- En union avec le glorieux saint Joseph : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*

4- En union avec saint Jean-Baptiste : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*

5- En union avec le chœur des Séraphins : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*

6- En union avec le chœur de Chérubins : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*

7- En union avec le chœur de Trônes : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*

8- En union avec le chœur des Dominations : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*

9- En union avec le chœur des Vertus : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*

3 Lettre du 26 août 1843.

- 10- En union avec le chœur des Puissances : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 11- En union avec le chœur des Principautés : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 12- En union avec le chœur des Archanges : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 13- En union avec le chœur des Anges : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 14- En union avec les sept Esprits qui sont devant le trône de Dieu et les vingt-quatre vieillards : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 15- En union avec le chœur des Patriarches : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 16- En union avec le chœur des Prophètes : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 17- En union avec le chœur des Apôtres et les quatre Évangélistes : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 18- En union avec le chœur des Martyrs : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 19- En union avec le chœur des saints Pontifes : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 20- En union avec le chœur des saints Confesseurs : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 21- En union avec le chœur des saintes Vierges : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 22- En union avec le chœur des saintes Femmes : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 23- En union avec toute la cour céleste : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom.*
- 24- En union avec toute l'Église et au nom de tous les hommes : *Venez, adorons le Nom admirable de Dieu qui est au-dessus de tout nom, et prosternons-nous devant lui. Pleurons en présence du Seigneur qui nous a faits, car il est le Seigneur notre Dieu ; nous sommes son peuple et les brebis qu'il conduit lui-même à ses pâturages.*

* * *

« Un jour que j'allai chez notre Révérende Mère lui rendre compte de mes dispositions intérieures, je lui dis que, dans mon oraison, je me trouvais tout occupée à réparer les outrages faits à Dieu par les blasphémateurs ; elle me gronda beaucoup et me défendit de continuer, m'enjoignant de m'appliquer à méditer simplement sur mes fins dernières ou sur quelque autre sujet. Elle me reprocha de vouloir me mêler de faire réparation pour les autres, tandis que moi-même j'avais peut-être blasphémé Dieu dans mon cœur.

— *Et ne feriez-vous pas mieux de méditer ces paroles qui peuvent vous être dites un jour : « Allez, maudits, au feu éternel ! »*

Voyant que notre bonne Mère avait l'air d'être si mécontente de moi, j'allai dire mes peines à Notre-Seigneur ; car je me trouvais fort embarrassée pour changer ma méthode d'oraison et résister à l'attrait qu'il me donnait. J'avais aussi très grand peur de désobéir. C'est pourquoi je m'acquittai de mon mieux de la méditation qu'on m'avait indiquée ; puis j'en rendis compte à notre Mère, et lorsqu'elle m'eut dit que j'avais bien rempli son intention, le calme revint dans mon âme. Un jour, Notre-Seigneur me fit entendre qu'il fallait que j'obéisse à mes supérieurs plutôt qu'à ce que je croirais qu'il me disait lui-même ; aussi, avec le secours de la grâce, je me suis toujours soumise à leurs sages conseils. »

Le poids de la Croix

Je ne trouvais nulle part du réconfort, ni dans mon confesseur, ni dans mes supérieurs, « lesquels, dans leur sagesse, voulaient éprouver mon esprit pour s'assurer de l'œuvre de Dieu. Ah ! c'est alors que je sentis la pesanteur de la croix que Notre-Seigneur, avant mon entrée au Carmel, avait promis de me donner en religion. »

« Quand Notre-Seigneur me communiquait quelque chose au sujet de son œuvre, je n'osais en parler à notre bonne Mère ; mais je l'écrivais, et je lui portais cet écrit dans son office ; j'étais bien aise quand je ne la trouvais pas. Une fois entre autres, j'étais toute tremblante devant le Saint-Sacrement, ayant en main ma petite lettre pour la présenter à Notre-Seigneur avant d'aller la remettre. Quelquefois l'œuvre de réparation était en moi comme un feu dévorant ; je sentais le besoin d'en parler à quelqu'un qui s'y serait peut-être intéressé, mais on ne voulait point me le permettre.

À la fin pourtant, Notre-Seigneur me donna une grande consolation : j'étais un jour aux pieds de notre Révérende Mère à lui rendre compte des souffrances intérieures que m'occasionnait l'œuvre dont j'étais chargée. La bonne Mère me disait :

— *Que voulez-vous, ma fille ? Je n'y puis rien faire ; il faut que vous l'enfantiez, cette œuvre, dans la douleur.*

Voilà tout à coup que, par un trait de la Providence, il tombe, d'un livre qu'elle tenait à la main, un petit imprimé où il y avait une amende honorable au très saint Nom de Dieu, suivie d'un *“avertissement au peuple français”* pour apaiser la colère de Dieu irrité à cause des blasphèmes. Cet écrit avait un rapport frappant avec les communications que je recevais, et qui paraissaient alors une chimère de mon imagination. La Révérende Mère était dans le plus grand étonnement. Elle ne connaissait pas auparavant cet imprimé ; personne ne savait qu'il fût dans la maison ; le livre qui le contenait n'était peut-être pas sorti de la bibliothèque depuis vingt ans, et ce fut en ma présence que cet incident arriva. J'étais ravie de joie, et ne pouvais m'empêcher de reconnaître que le ciel commençait à parler en ma faveur. ⁽⁴⁾

4 Vie manuscrite ; page 65. Document A, page 69.

« L'écrit en question avait été publié, en 1819, par l'abbé Soyer, alors vicaire général de Poitiers, et devenu plus tard évêque de Luçon. À son premier titre d'Avertissement au peuple français, il s'en joignait un second : ou Réparation inspirée pour apaiser la colère de Dieu ; on y proclamait hautement que les blasphèmes attiraient “la colère de Dieu” sur la France, et on y proposait des supplications analogues à celles qui étaient demandées à Marie de Saint-Pierre. (...) La Mère supérieure poussa plus loin ses informations ; elle écrivit à Monseigneur Soyer, qui vivait encore, pour avoir quelques renseignements à ce sujet. Le prélat répondit qu'effectivement c'était lui-même qui avait publié cet “avertissement” à la prière d'une carmélite de Poitiers, nommée sœur Adélaïde, âme d'élite, à laquelle Notre-Seigneur s'était très intimement communiqué. (...) Or la Mère Adélaïde venait de mourir le 31 juillet de la même année 1843 ; et c'était vingt-six jours après son décès que la sœur Saint-Pierre, religieuse du même ordre recevait la

Dans sa surprise, notre bonne Mère me dit en souriant :

— *Ma sœur, si je ne vous connaissais pas, je vous prendrais pour une sorcière.*

Je répondis :

— *Ma Mère, ce sont les saints anges qui vous ont mis cela entre les mains.*

Je me rappelais, en effet, les avoir invoqués avant d'entrer dans la cellule de notre Mère, et sans doute qu'ils avaient contribué à cet événement en faisant sortir à propos ce livre de la bibliothèque. »

Une coïncidence fort remarquable...

« C'est qu'un Monsieur très pieux avait porté, dans plusieurs communautés de Tours, une prière à la gloire du saint Nom de Dieu pour obtenir, par l'intercession de saint Louis, roi de France, de voir disparaître les ennemis de ce nom divin. La prière s'était faite avant la fête du saint, et, ce qui est plus admirable dans la conduite de la Providence, on avait fait circuler cette prière dans toutes les maisons religieuses de la ville, comme on l'a su depuis, excepté aux Carmélites, et, le lendemain, le Seigneur communiquait à la plus indigne de ses servantes le fruit des prières de ces saintes âmes. » ⁽⁵⁾

Moins de sévérité envers sœur Saint-Pierre

« Il me fut permis de m'occuper de l'œuvre de Dieu selon l'inspiration que Notre-Seigneur m'en donnerait. Notre Révérende Mère m'ayant rendu les prières de la Réparation, j'en fus ravie de joie, et tous les jours je les récitais avec une grande dévotion. Le bon Maître me fit connaître qu'elles lui étaient agréables. Bientôt après, il me dit que je devais demander à mes supérieurs de les faire imprimer ; nouvelle peine pour moi, car notre sage et prudente Mère, voyant que Notre-Seigneur continuait à mon égard les poursuites de son œuvre, voulut l'asseoir sur un fondement solide ; c'est pourquoi elle continua de m'éprouver, afin de mieux voir si c'était vraiment l'esprit de Dieu qui me conduisait.

Un jour, elle me dit que je lui faisais l'effet d'un nouveau Pierre Michel. C'était un illuminé, qui avait trompé bien du monde par ses fausses révélations ; il vint rendre visite à notre Révérende Mère ; mais elle ne se laissa point séduire par ses impostures, et vit tout de suite l'esprit qui l'animait. Effectivement, cet homme fut traduit en justice, reconnu comme escroc, et condamné à plusieurs années de prison. Me voyant mise en parallèle avec cet individu, je ne savais trop que penser de mes communications. Notre-Seigneur me rassura en me disant :

— *Tant que vous serez obéissante et humble, soyez sûre que vous n'êtes point dans l'illusion.*

Bientôt notre Révérende Mère tomba très malade. Quoiqu'elle me grondât souvent pour le bien de mon âme et pour assurer l'œuvre de Dieu, cependant je l'aimais beaucoup, et j'avais une très grande confiance en elle. Un jour, pendant mon oraison, c'était le soir de la fête de saint Michel, Notre-Seigneur me fit entendre que son divin Cœur avait pour agréable ma petite Réparation ; que ces prières lui faisaient oublier mes ingratitude ; que, si la communauté voulait obtenir la grâce que notre Révérende Mère fût en état de vaquer à ses affaires, non sans souffrir, mais moins vivement, il fallait faire une neuvaine satisfactoire devant le Saint-Sacrement pour la répa-

mission de demander l'œuvre réparatrice du blasphème, comme si Dieu avait attendu la mort d'un de ses prophètes pour en susciter un autre ». Abbé Janvier : "Vie de la Sœur Saint-Pierre". Carmel de Tours 1884 ; pages 126-127.

5 Document A, page 70. Le "Monsieur très pieux" n'était autre que Monsieur Dupont, le saint homme de Tours.

ration des blasphèmes contre le saint Nom de Dieu, et dire les prières du petit exercice qu'il m'avait inspiré ; qu'il était bien juste à des enfants d'aider leur mère ; enfin que, si l'on donnait cette satisfaction à son Cœur, il l'ouvrirait pour combler de grâces la communauté.

Je ne pouvais plus me refuser à faire la commission de Notre-Seigneur, qui ajouta, afin de m'y engager :

— *Oh ! si vous saviez ce que j'ai fait pour vous, et combien je me suis appliqué à votre âme, vous seriez dans l'étonnement et voir le Créateur ainsi abaissé vers sa créature !*

Alors j'ai dit :

— *Eh bien : mon Seigneur, je vais me mettre encore en gage pour vous ; car je ne risque autre chose que de recevoir des humiliations, et vous serez glorifié de cette neuvaine.*

Je me suis placée donc sous la protection de la sainte Vierge, et j'ai communiqué ma pensée à notre Révérende Mère, qui, ce jour-là, se trouvait dans l'état le plus pénible par la violence des douleurs. Elle consenti à faire la neuvaine ; mais, afin que les sœurs n'aient aucun soupçon que c'était moi qui avais composé ces prières, et afin qu'on ne reconnût point mon écriture, mon confesseur eut la bonté de les copier. On crut que cette nouvelle dévotion venait de lui.

Pour moi, je ne me suis pas repentie de m'être engagée au nom de Notre-Seigneur, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité. En effet, ce même jour, qui était la fête de saint Michel, le divin Maître me déclara sa volonté que notre Mère s'occupât de répandre ces prières réparatrices ; comme elle était bien souffrante, il me donna pour gage de ma mission l'amélioration de sa santé. Il m'assura qu'il n'y avait, dans cette dévotion, rien de contraire à l'esprit de l'Église ; car que fait l'Église, si ce n'est de glorifier continuellement le saint Nom de Dieu ? Je lui promis que, s'il guérissait notre Mère, elle ne négligerait point ses affaires ; aussi, lorsqu'elle fut mieux :

— *Mon Seigneur, lui dis-je, je ferai encore vos commissions quand vous en aurez.*

Le céleste Époux, en effet, fidèle à sa parole, rendit la santé à la chère malade, qui fut bientôt en état de vaquer aux fonctions alors si importantes de sa charge.

« ... Hâtons-nous d'apaiser notre Dieu, car je vois la justice de Dieu prête à se déborder sur nous : le bras du Seigneur est levé ! Ma Révérende Mère, j'abandonne ces choses à votre jugement, mais je vous prie de remarquer une chose qui me touche sensiblement et qui me fait désirer de plus en plus l'établissement de l'Œuvre de la Réparation : c'est que toutes les communications que je reçois de Notre-Seigneur depuis plus de trois ans tendent toutes au même but : **Notre divin Sauveur se plaint toujours de ces deux choses : des profanations du saint jour du Dimanche et des blasphèmes du très saint Nom de Dieu.**

Oh ! que je désire la naissance de cette Œuvre de Réparation que Notre-Seigneur m'a si souvent demandée, afin d'apaiser la colère de Dieu et de prévenir les châtiments qui nous menacent. Cependant, ma bonne Mère, vous savez que je soumets ces désirs à la volonté de mes Supérieurs. »

Sœur Marie de Saint-Pierre, Lettre du 4 octobre 1846.